

PARTENAIRE DE CONFIANCE SOUS SURVEILLANCE EUROPÉENNE

Ce que la montée chinoise dans la mobilité électrique régionale engage pour son positionnement industriel auprès de l'Union européenne

SIGNAL STRATÉGIQUE

Dans le prolongement de l'alerte 42 sur le durcissement des exigences européennes de contenu local, un nouveau signal mérite attention : la montée en puissance des investissements chinois dans la mobilité électrique régionale. Tanger Tech accueillerait désormais près d'une douzaine d'entreprises chinoises, dont **BTR New Material Group**, **Sentury Tire** et **APG**, faisant monter en gamme l'écosystème vers les matériaux pour batteries, les pneumatiques et les équipements automobiles intelligents. Cette dynamique renforce les capacités industrielles régionales, mais intervient alors que l'Union européenne, à travers l'**Industrial Accelerator Act**, cherche à réduire sa dépendance à la Chine sur la chaîne de valeur électrique. Le Maroc bénéficie du traitement équivalent lié à son accord d'association avec l'UE depuis 2000, et la prudence affichée par Rabat face à l'offre chinoise d'accord de libre-échange de juin 2026 traduit un souci de ne pas apparaître comme un relais des surcapacités chinoises. L'enjeu est d'évaluer dans quelle mesure cette dynamique pourrait alimenter, côté européen, la perception du Maroc comme plateforme de contournement des règles d'origine, fragilisant son statut de partenaire industriel de confiance.

FAITS SAILLANTS

Une progression vers l'amont stratégique de la batterie: BTR investit 6 MMDH à Tanger Tech dans deux unités de matériaux pour batteries, avec plus de 1 150 emplois directs et une capacité cible de 50 000 tonnes/an pour la première unité.

Une présence chinoise désormais structurante: Près d'une douzaine d'entreprises chinoises sont implantées ou engagées à Tanger Tech, dont **Sentury Tire** (490 millions de dollars, 12 millions de pneumatiques par an) et **APG** (70 millions de dollars), qui y ouvre sa première usine hors de Chine en associant ressources locales et technologies chinoises.

Une insertion dans un écosystème déjà dense: Ces projets renforcent un écosystème automobile déjà structuré autour de Renault, Tanger Med et des zones dédiées Tanger Automotive City et Tanger Free Zone, réunissant plus de **150 équipementiers** et **40 000 emplois directs**.

Une position dominante de la Chine sur la chaîne de valeur électrique: En 2025, la Chine représentait **plus de 80 % de la production mondiale de cellules de batteries**, environ **85 % des matériaux de cathode** et plus de **90 % des matériaux d'anode**, et assurait **près de 70 % du raffinage des minerais critiques**, asymétrie qui sous-tend le durcissement du positionnement européen.

Une dépendance structurelle au marché européen : L'automobile demeure le premier secteur exportateur du Maroc, avec **154,4 milliards de dirhams d'exportations en 2025**, soit près de 33% de la valeur totale des exportations nationales, dont environ **80% à destination de l'Union européenne**. Cette concentration accroît la sensibilité du secteur à toute évolution de la perception européenne du contenu marocain.

LECTURE STRATÉGIQUE - IMPACTS PROBABLES

A) Une montée en gamme significative de l'écosystème automobile régional: Ces investissements peuvent faire évoluer la région vers des activités à plus forte valeur ajoutée, sous réserve d'une intégration locale réelle, de transferts technologiques effectifs et d'une meilleure insertion des entreprises marocaines dans les chaînes d'approvisionnement.

B) Un risque de fragilisation du statut de partenaire industriel de confiance: La concentration chinoise sur les batteries et les matériaux critiques conduit certains acteurs européens à percevoir ces implantations comme une extension extérieure de chaînes contrôlées depuis la Chine. La nationalité de l'investisseur ne suffit toutefois pas à qualifier un contournement : la question déterminante demeure l'origine des composants, la transformation substantielle réalisée au Maroc et la traçabilité de l'ensemble de la production.

C) Un risque de durcissement réglementaire progressif pour les productions de la région: Une évolution défavorable ne se traduirait pas par une fermeture du marché, mais par une érosion progressive de l'avantage compétitif régional : contrôles d'origine renforcés selon les règles douanières non préférentielles de l'Union, exigences accrues de traçabilité, ou exclusion de certains véhicules des marchés publics et dispositifs de soutien, dont les exigences de contenu entreraient en vigueur à compter de 2029. La perte se jouerait ainsi sur l'accès aux soutiens, non sur le droit d'exporter.

LECTURE STRATÉGIQUE - POINTS DE VIGILANCE

- **Statut du Maroc dans le dispositif « Made in EU »:** Le traitement équivalent attaché à l'accord de libre-échange demeure favorable au Maroc, mais n'est pas définitivement acquis à ce stade. La proposition européenne prévoit la possibilité d'exclure tout ou partie d'un pays partenaire du traitement équivalent lorsque son intégration est jugée susceptible d'accroître une dépendance ou de menacer la sécurité d'approvisionnement de l'Union.
- **Distinction entre implantation industrielle et dépendance importée:** La valeur réelle des projets dépendra du niveau d'intégration locale, des achats auprès de fournisseurs marocains, des transformations réalisées à Tanger et de la création d'emplois qualifiés et d'activités de R&D.
- **Lecture du contenu régional par les acteurs européens et risque réputationnel:** Les décisions des constructeurs européens dépendront du contenu marocain et de la traçabilité des composants, d'où l'importance de valoriser la production réelle, l'emploi local et l'intégration des fournisseurs marocains.
- **Pression sur l'emploi régional et risque de rotation non maîtrisée :** La densification rapide de l'écosystème industriel, portée par l'arrivée de nouvelles unités sur des segments stratégiques, accentue la pression sur une main-d'œuvre qualifiée déjà fortement sollicitée. Cette dynamique pourrait entraîner une hausse du turnover et des tensions salariales, avec des effets possibles sur la stabilité de la production et la montée en compétence locale. Le suivi de l'adéquation entre les besoins des investisseurs et l'offre régionale de formation devient ainsi un indicateur clé de soutenabilité.

RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Au-delà du seul cas des implantations chinoises, cette alerte engage le positionnement de la région dans la recomposition des chaînes de valeur euro-méditerranéennes. La période transitoire avant l'entrée en vigueur des exigences de contenu en 2029, et le processus législatif encore ouvert, offrent une fenêtre d'action pour consolider son statut de partenaire industriel de confiance. Plusieurs orientations peuvent être envisagées.

1. Construire un argumentaire de partenaire industriel de confiance : documenter la contribution régionale aux chaînes de valeur européennes à travers la valeur ajoutée locale, les emplois générés, la conformité aux standards européens, la traçabilité douanière des composants et la continuité logistique de Tanger Med, afin de démontrer un territoire de production et de transformation intégré à l'espace euro-méditerranéen, et non une plateforme d'assemblage minimal.
2. Promouvoir des engagements renforcés d'intégration locale auprès des investisseurs : associer l'accompagnement des futurs projets, en coordination avec les autorités nationales, à des engagements mesurables sur le recours aux fournisseurs marocains, la formation de la main-d'œuvre, le transfert de technologie, l'implantation d'activités de R&D et la traçabilité des intrants, pour en faire un levier d'autonomie productive plutôt qu'un prolongement des dépendances existantes.
3. Préserver la diversification géographique de l'écosystème : poursuivre en parallèle l'attraction d'investisseurs européens, japonais, coréens et nord-américains sur les composants de batteries, l'électronique de puissance, les systèmes de gestion de batteries et le recyclage, afin de réduire le risque qu'une concentration excessive des capitaux et technologies affecte la perception ou la résilience de l'écosystème.

SOURCES :

Afrik.com, « Made in EU » : pourquoi la nouvelle préférence automobile européenne inquiète le Maghreb
Financial Times, EU frets as China builds an industrial base in Morocco.
Commission européenne, Commission proposes new measures to boost EU industry and jobs.
Ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Signature avec BTR d'une convention d'investissement d'un montant de 3 milliards de dirhams : une première historique pour l'industrie automobile marocaine.
Agence internationale de l'énergie (IEA), Global EV Outlook 2026 : Manufacturing and trade.
Tanger Med Zones, Tanger Automotive City : présentation de l'écosystème automobile de la plateforme industrielle Tanger Med
Le360 Afrique, Automobile : le Maroc assure 52,30 % des exportations africaines.